

**Etat des absences des étudiants de la 41^{ème} promotion
De la semaine du 03 au 06 Mars 2024**

N°	Nom et Prénom	Absences Justifiées	Date	Absences Non Justifiées	Date	Total
1	BESSOU Meriem	01	03/03/2024	/	/	01
2	BRINIS Mohamed	/	/	02	04/03/2024 06/03/2024	02
3	BOUKRAM Asma	/	/	01	06/03/2024	01
4	FARAH Rayene	/	/	01	06/03/2024	01

NB :

Les étudiants sont rappelés que conformément aux dispositions du règlement intérieur des études les justificatifs d'absences doivent être déposés à l'administration (*service études et scolarité*) dans les 48H.

En effet, dépassent ce délai, aucun justificatif n'est recevable.

Une absence : une séance de 01h30m.